06/09/2012 12:21

689-508005



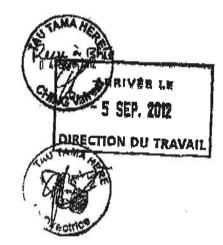






R.P : 52.866 - 98716 Pirac Till : 48.34.48 - Pax : 48.10.65

Madame la Directrice De la fédération "Tau Tamahere no Moorea-Malao". Tel /Fax : 36 29 07



Objet : Dépât de présvis de grève

Monsieur le Directour.

Nons avons le regret de vous informer que nous déposons un préavis de grève au sain de votre établissement sise à Maores Afarcaios (Cantine Afarcaios ,cantine PAPETOAL cantine PAO PAO, cantine MAHAREPA, cantine TEAVARO, cantine MAATEA) ce jour, Mardi 04 Septembre 2012 et qui prendra effet le 09 Septembre 2012 à O heure, sur les pointe suivants :

Organigramme;

la fédération "Tau Tamahere no Moorea" régle par la convention collective de l'hôtellerle (division 65.NAF) ;

Fonction de l'ensemble des employés

Mise en place d'un planning de réunion mensuel

Départ volontaire, à la remaite et préreiraite : 100 % du salaire par année de service

Prime de Décès : 100 % du salaire par année de service

Indemnité de licenclement économique : 100% du saleire de base par ennée de service.

Le non respect des élues de la Fédération(Art : 11)

Le can des Intermittents

10. Surcharge de travall du bureau de Gestion du faite de l'incompétence des reclassements de certains employée

11. Mise en piace de la commission d'Avangement (Art.: 38) Reclassament de l'ensemble des employés

12. La situation du directeur Monsjeur Sede Pierre ;

13. proces-verbal du conseil municipal en date du 20 juillet 2012, approuvant le départ de Monsieur Sade Pierre :

14. La situation de Agnie Att;

15. Mise an place de la rémunération complémentaire(Titre X :Art 86 à Art 71);

16, tous les comptes rendu des trois réunions avec yous ;

- 17. procés-verbal du conseil municipal en data du 20 juillet 2012, approuvant la nomination de Madamé Germain Lucie à la direction de la gestion des cantines :
- 18. le registre du comeji d'administration de la fédération.(Article I.p. 2424-16)

19. Pérement des stalaires entre le 24 et le 28 du mois

Dans l'attente de l'ouverture des négociations, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Copies ; Inspection du travail D.S D.P Affichage Nahel Heifara(Président du C.A.) Van Bastoler Raymond(Maire de Moorea Maiao)



286 TSG-589